

## Titre Professionnel ELECTRICIEN DU BATIMENT

Formation de niveau 3 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BPA)

### Prérequis :

- Demandeurs d'emploi ayant pour projet d'accéder au métier d'électricien d'équipement du bâtiment
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) et la communication en français
- Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis et aux besoins du stagiaire

### Objectifs de la formation :

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments
- Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts des bâtiments d'habitation
- Mettre en sécurité l'installation électrique et Réaliser l'installation des réseaux de communication

### Contenus de la formation

- Module 1 : Accueil, intégration dans la formation (4 heures)
- Bloc de compétences 1 : Module 2 : Installation de réseaux d'énergie et d'équipements courants forts dans les bâtiments (360 heures)
- Phase de formation en situation de travail en entreprise (70 heures) Bloc de compétences 2 : Module 3 : Installations des réseaux de communication, des équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments (385 heures)
- Phase de formation en situation de travail en entreprise (70 heures) Module 4 : Accompagnement à la formation en situation de travail en entreprise (7 heures)
- Certification : Module 5 : Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel (20 heures) ; Epreuves de certification 5(TP) (17 heures)

### Durée de la formation :

- En centre : 777
- En entreprise : 140

### Modalités d'accès :

- Information collective
- Test de positionnement
- Sur entretien

Retrouvez nos Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante :  
<https://greta.ins.ac-guyane.fr/Nos-CGV.html>

### Financements possibles :

Pôle Emploi

### Tarifs :

Nous contacter. *Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements.*

### Contacts

Conseiller en Formation Continue  
Fouad BOUDELAL  
[fouad.boudelal@ac-guyane.fr](mailto:fouad.boudelal@ac-guyane.fr)

GRETA GUYANE  
0594.22.34.62  
[greta.guyane@ac-guyane.fr](mailto:greta.guyane@ac-guyane.fr)

Mise à jour du document : 01/10/2021

### Délais d'accès :

Sous réserve de places vacantes, l'admission en formation est possible jusqu'à 15 jours après le démarrage de la formation après validation du protocole d'entrée (dossier de candidature/entretien/test de positionnement)




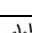
### Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique
- Mise en situation professionnelle en entreprise

### Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Dossier professionnel
- Evaluations passées en cours de formation en centre de formation
- Entretien avec un jury professionnel

### Accessibilités aux personnes en situation de handicap

 Handicap moteur :	Non
 Handicap visuel :	Non
 Handicap auditif :	Oui. Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre parcours.
 Handicap mental :	Non

Un référent handicap spécialisé peut vous apporter une réponse individualisée. Contactez-le au 0594.22.34.62 ou par mail : [greta.guyane@ac-guyane.fr](mailto:greta.guyane@ac-guyane.fr)

### Taux de satisfaction des bénéficiaires pour cette formation

<b>Taux de satisfaction des bénéficiaires</b>	71%
<b>Taux de réussite à la certification</b>	85%
<b>Taux d'insertion professionnelle</b>	N/A
<b>Taux d'abandon</b>	16%

*N/A : données non disponibles à la date d'édition de cette fiche. Vous pouvez contacter le GRETA pour avoir accès aux dernières versions de ces informations*